MONTAGNE ESCALADE

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

# PLAN STRATÉGIQUE OLYMPIADE 2024-2028

UNE FÉDÉRATION AU CŒUR DE L'ESCALADE ET DU MONTAGNISME CONJUGUANT PLAISIR, PARTAGE ET PERFORMANCE.

# LA VISION

## UNE AMBITION OLYMPIQUE AU PROFIT D'UN DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Une conviction : *Toujours mettre nos clubs et nos licenciés au centre de nos préoccupations.*

Un slogan fédérateur : *Initier une passion, accompagner les rêves.*



# OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Développer l'excellence de l'escalade dans notre région et sur la scène nationale.

Un équipement et une offre d'activités attractive dans chaque club, un patrimoine naturel préservé.

**MAINTENIR L'OFFRE COMPÉTITIVE, DES CLUBS CLASSÉS AU NIVEAU NATIONAL**

**DÉVELOPPER ET PÉRENNISER LES ESPACES DE PRATIQUE**

**SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS**

**RÉUSSIR LA MUTATION TERRITORIALE**

Une organisation de la ligue au service des clubs.

# PROGRAMME D'ACTIONS

## PROGRAMME PERFORMANCE

### Développer une démarche sportive dès le plus jeune âge au sein des clubs

- Former des entraineurs.
- Regrouper des entraineurs.
- Inciter les clubs à faire leur diagnostique performance (reconnaissance mini performance et performance).
- Mettre en place une équipe Régionale.
- Soutenir financièrement les athlètes qualifiés aux championnats de France.
- Soutenir financièrement les clubs envoyant des athlètes aux étapes de coupe de France.

### L'organisation de compétitions

- Former des juges dans les différentes disciplines, des présidents de jury, des ouvreurs N1, N2 et des chefs ouvreurs
- Maintenir l'offre compétitive dans les 3 disciplines pour toutes les catégories de poussins à vétérans.
- Mettre en place une offre compétitive pour les grimpeurs en situation de handicap de la Région.

## PROGRAMME INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

- Soutenir les actions des comités territoriaux en matière de conventionnement des sites naturels (passage d'ancienne convention engageant fortement la fédération à des conventions pilotées par des collectivités).
- Faire un état des lieux de l'existant et des besoins en SAE sur le territoire.
- Soutenir, dynamiser les projets de SAE Régionales et nationales (voire internationales) sur notre Région, ce qui nécessite notamment de former une ou plusieurs personnes par le pôle « Equipement » de la fédération.
- Accompagner et encourager les clubs à s'engager dans la démarche d'obtention des labels fédéraux.
- Développer les partenariats avec les entreprises pour des tarifs attractifs aux clubs du territoire.
- Soutenir le Baby-escalade en communiquant sur les actions que mettent en place les clubs des Hauts-de-France.
- Préserver la santé et l'intégrité physique des licenciés : actions sécurité, santé, hygiène de vie, éthique du sport en faisant intervenir notre correspondant santé au sein des clubs.

## PROGRAMME COHÉRENCE ET PROXIMITÉ

- Mettre en place un plan de formation ambitieux s'appuyant sur les besoins des clubs.
- Structurer et professionnaliser la Ligue. Notamment par la création de postes.
- Mettre en place des outils de communication performants permettant d'informer les clubs et de pouvoir leurs transmettre des ressources les aidant au quotidien.